

Commune de BETTING

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 FEVRIER 2020

Absent excusé : Blaise Alain

Date d'envoi de la convocation : 24 février 2020

Adoption du procès verbal de la séance du 13 décembre 2019, par les conseillers présents à cette réunion.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

SITUATION DE LA TRESORERIE

Au 1^{er} janvier 2020, la situation de la trésorerie présentait un solde créditeur de 1 048 483,49 €.

Au 1^{er} février 2020, la situation de la trésorerie présentait un solde créditeur de 1 066 603,71 €.

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI

au 15.01.2020

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 56 dont 39 hommes et 17 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 40 (≈ 71 %).

au 15.02.2020

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 57 dont 39 hommes et 18 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 42 (≈ 74 %).

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

POINT 1 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2019

Compte de gestion

Les résultats du compte de gestion établi par le comptable de la commune, concordent avec ceux du compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire. Le conseil municipal après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2019.

Compte administratif

Après avoir donné lecture des résultats du compte administratif 2019, le Maire s'est retiré conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le conseil municipal sous la présidence de Schouller Dominique, 1^{er} adjoint, a procédé au vote. Après en avoir délibéré, il a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire.

Les résultats budgétaires de l'exercice s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement - excédent de 126 328,60 €

Section d'investissement - excédent de 25 580,51 €

Excédent de l'exercice : 151 909,11 €

POINT 2 : AFFECTATION DES RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2019

Le compte administratif de l'exercice 2019 fait apparaître les résultats de clôture suivants :

Section de fonctionnement - excédent de clôture : 522 291,33 €

Section d'investissement - excédent de clôture : 527 242,65 €

Compte tenu de l'excédent de la section d'investissement de 527 242,65 € et des restes à réaliser de 505 151,35 €, aucun besoin de financement complémentaire de la section d'investissement n'est à prévoir, les sommes sont maintenues respectivement comme suit :

522 291,33 € en section de fonctionnement au compte R 002,

527 242,65 € en section d'investissement au compte R 001.

POINT 3 : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A L'AMENAGEMENT DU CARREFOUR A FEUX SUR LA RUE PRINCIPALE - rue de la Croix/rue de la Libération

Le 26 avril 2019, la commune a signé une convention avec la Communauté de Communes de Freyming Merlebach (CCFM), relative à l'aménagement des cheminements cyclables suivants :

- chemin rural, depuis Hombourg Haut (rue des Champs),
- rue de la Libération,
- aménagement du carrefour à feux sur la rue Principale RD 80,
- carrefour Riviera route Nationale RD 603.

Les travaux entièrement financés par la CCFM sont à présent terminés. La convention prévoyait cependant une participation de 50 %, pour toute demande spécifique de la commune. Ainsi, l'amélioration technique du carrefour à feux a entraîné un surcoût de 18 723,70 €. Après déduction des subventions de 5 617,11 €, il reste un reliquat de 13 106,59 €, soit 6 553,29 € à régler par la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention d'équipement à la Communauté de Communes de Freyming Merlebach, d'un montant de 6 553,29 €. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2020.

POINT 4 : PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COLLECTIF ET DE 3 MAISONS AU 57 RUE PRINCIPALE

Le 20 décembre 2019, Monsieur AMANTE Vito a déposé un permis de construire pour un collectif de 11 logements et de 3 maisons mitoyennes sur les parcelles 488 et 297 section 05 au 57 rue Principale.

Après étude du dossier par Enedis, il s'avère que ce projet nécessite une extension du réseau électrique. La longueur totale du raccordement à prévoir est de 250 mètres, en incluant les ouvrages de branchement jusqu'au terrain d'assiette de l'opération. Le chiffrage s'élève à 15 959,70 € HT - 19 151,64 € TTC et tient compte du fait qu'Enedis prend à sa charge 40 % du montant des travaux.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de prendre en charge l'extension du réseau électrique d'un montant estimatif de 19 151,64 € TTC.

POINT 5 : SUBVENTION POUR VOYAGES SCOLAIRES

Le conseil municipal à l'unanimité, fixe une participation de 70 €, versée en une seule fois pour les voyages scolaires de 3 jours et plus. Chaque élève peut jusqu'à l'âge de 17 ans (date anniversaire) bénéficier de cette subvention, une fois durant sa scolarité.

POINT 6 : SUBVENTION A LA SOCIETE D'HISTOIRE DU PAYS NABORIEN

La Société d'Histoire du Pays Naborien (SHPN) nous sollicite pour le renouvellement de notre adhésion pour l'année 2020. Le montant de la cotisation annuelle est de 50 € : pour l'adhésion et l'abonnement au Cahier du Pays Naborien.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de renouveler l'adhésion pour l'année 2020.

POINT 7 : DIVERS

Elections municipales des 15 et 22 mars

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BRUN D.

CHABOUSSIE P.

COLETTI D.

FICK M.

FLAUSS L.

GUTHMULLER J.

HAMAN J.

HELLE P.

ICIEK V.

JOCHUM F.

LINET F.

PERIC M.

SCHOULLER D.